Restauration de mare - Cistude d’Europe

Restauration de mare

DATE DE RÉALISATION
2014-2019

LIEU
Marais du Roy (Beaucaire, Gard)

NOMBRE ET NATURE DES MARES

Nombre de mares concernées : 6

Nature des mares : en réseau

HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE ET CONTEXTE
Cyrille Sabran a décidé d’étudier la population de Cistudes de ce marais pour avoir d’une part une notion de la taille de la population, et d’autre part évaluer l’âge moyen des tortues et leur statut (reproduction ou non). En 2012, suite à une demande de dérogation de capture à la Direction Régionale de l’Environnement de l’Aménagement et du Logement (DREAL) du Languedoc-Roussillon, le COGard a une dérogation de capture pour 2012 à 2017 sur les communes de Beaucaire, Bellegarde et Fourques. Ainsi, en 2012, un suivi bénévole des Cistudes d’Europe par CMR a été initié, mais n’a permis de capturer que 4 tortues alors qu’un minimum de 8 a été observé en 2013. La capture d’un jeune individu âgé de 3 ans atteste qu’il y a de la reproduction de l’espèce dans la zone, sans toutefois permettre de localiser le lieu de ponte.
La fermeture de l’étang peut entraîner la disparition de la population de Cistude d’Europe présente actuellement sur le site. De plus, cette population est vulnérable de par sa taille – estimée à 8 individus (observations en 2013), bien que la connaissance de la taille de la population soit encore partielle.

OBJECTIF DE L’ACTION
Les objectifs généraux de ce plan de gestion se déclinent en plusieurs axes de travail : conserver les habitats naturels et la flore remarquable, conserver la population de Cistude d’Europe, assurer dans le temps l’adéquation de la gestion à l’état de conservation du patrimoine naturel et améliorer l’intégration paysagère et les potentialités écologiques de l’étang.

DESCRIPTION
Actions menées :
Mise en place d’une gestion pastorale adaptée
Dessouchage et coupe des ligneux
Mise en place d’une gestion pastorale adaptée
Coupe des ligneux autour de la station
Restructuration de la digue de ponte (hauteur, structure)
Mise en place de zones de croissance des juvéniles
Étude de faisabilité topographique dans les bassins
Décaper, curer et niveler les bassins (pentes douces et bassins peu profonds)
Mise en place de postes d’insolation pour la Cistude d’Europe
Fermer l’accès aux véhicules
Création de zones de clairs (petites mares temporaires) favorables aux Tritons dans la roselière
Mise en place d’un suivi des habitats naturels remarquables
Mise en place d’un suivi de la Cistude d’Europe

Mise en place d'un suivi des Reptiles (protocole national SHF)
Mise en place d'un suivi des Amphibiens (protocole national SHF)
Mise en place d'un suivi ornithologique (baguage)
Mise en place d'un suivi des Chiroptères (enregistrement)
Tenue d'un cahier de pâturage par l'éleveur (date entrée/sortie, nombre de chevaux, disposition des clôtures)
Élaboration d'une synthèse annuelle (bilan des suivis, avancement des études de faisabilité et préconisations de gestion actualisées)
Réunion annuelle de bilan écologique et validation des modalités de gestion de l'année à venir (plan d'action annuel)
Exportation des gravats (sur le chemin d'accès au sud-ouest) et autres déchets sur l'ensemble du site
Étude de faisabilité paysagère, écologique et hydraulique de restauration/entretien
Travaux de restauration et entretien par année

BILAN ET PERSPECTIVES
Signature d'une ORE pour une durée de 99 ans.

ENJEUX DU SITE
L'étang du Roy n'est inclus dans aucune zone de protection ou d'intérêt écologique. En revanche, il se situe à proximité des sites décrits dans le tableau ci-dessous.

Type de zone Nom
ZNIEFF type 1 Plaine de Manduel et Meynes
ZNIEFF type 1 Coteaux de Joncquières-Saint-Vincent
ZNIEFF type 1 Canal de Canon et Laune de Pillet
ZNIEFF type 2 Camargue Gardoise
ZNIEFF type 2 Le Rhône et ses canaux
Natura 2000 (ZPS) Costières nîmoises
Natura 2000 (ZPS) Camargue
Parc Naturel Régional Camargue
Site Ramsar Camargue
Réserve de Biosphère Camargue

MODALITÉS DE SUIVI ET DISPOSITIF D'ÉVALUATION
Suivi spécifique par CMR des cistudes d'Europe sur la durée du projet pour évaluer l'impact des actions menées.

PARTENAIRES
COGard
CEN-LR
Bénévolat

RESSOURCES ANNEXES